

3^E ANNEE DE MASTER – STAGES 2026-2027

En 3^e année de Master, vous devrez effectuer **10 mois** de stages à plein temps entre le **1^{er} juin 2026 et le 30 avril 2027**.

INSCRIPTION AUX STAGES

Stages du catalogue

Pour choisir vos stages vous disposez du catalogue des stages de la Suisse romande au format pdf ou en ligne www.unige.ch/medecine/catalogueStages3MA

Après avoir fait vos choix, vous devez vous inscrire en ligne <https://ed.unil.ch/pubauth> (dès le 1^{er} avril 2025).

Pour chaque stage du catalogue, vous devrez mentionner aussi un 2^e, un 3^e et un 4^e choix.

Nous ne tiendrons pas compte des choix de dates, sauf pour les stages mentionnés sous la rubrique « mois bloqués ».

Il est inutile de prendre contact avec les responsables de stages puisque le secrétariat de la 3^e année de Master centralise tous les stages de Suisse romande et les planifie.

Stage en cabinet (un mois obligatoire)

Un mois de stage au cabinet d'un médecin interniste, généraliste ou pédiatre est obligatoire dans le cadre de la 3^e année de Master. Il doit être agréé par l'Institut universitaire de médecine de famille et de l'enfance (IuMFE). Il est conseillé de planifier ce mois de stage prioritairement.

Informations : <https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=17923>

Stages hors catalogue

Pour tous les stages organisés personnellement, une confirmation écrite (lettre d'engagement) devra nous être remise avant le début du stage.

Stages en Suisse

Vous avez la possibilité d'effectuer des stages hors catalogue en Suisse. Vous devez, dans ce cas, prendre directement contact avec l'établissement dans lequel vous voulez effectuer votre stage.

Les stages cliniques dans les hôpitaux universitaires sont reconnus d'office. Pour les autres stages, ils sont acceptés s'ils offrent un encadrement suffisant garantissant une prise en charge appropriée de l'étudiant. Dans ce cas, veuillez remettre à la responsable de la 3^e année de Master un descriptif du stage (coordonnées de l'institution et du responsable de stage, encadrement, type d'activité, etc.) pour acceptation.

Stages chez le médecin praticien hors stage obligatoire IuMFE

Des stages chez d'autres médecins installés dans d'autres disciplines sont également possibles, hors organisation IuMFE. Vous devez organiser le stage directement avec le praticien. Il doit être titulaire du diplôme fédéral et du titre FMH. Ces stages ne sont possibles qu'en Suisse.

Stages à l'étranger (5 mois au maximum)

Vous avez également la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger. Vous devez, dans ce cas, prendre directement contact avec l'établissement dans lequel vous voulez effectuer votre stage.

Il est de votre responsabilité de vous assurer que les conditions sanitaires et le contexte géopolitique sont adéquats pour permettre un stage en toute sécurité. Vous devez être couvert·e par les assurances nécessaires. Si le stage a lieu dans un pays en voie de développement, vous devez impérativement contracter une assurance rapatriement.

Les stages cliniques dans les hôpitaux universitaires sont reconnus d'office. Pour les autres stages, ils sont acceptés s'ils offrent un encadrement suffisant garantissant une prise en charge appropriée de l'étudiant. Dans ce cas, veuillez remettre à la responsable de la 3^e année de Master un descriptif du stage (coordonnées de l'institution et du responsable de stage, encadrement, type d'activité, etc.) pour acceptation.

En date du 16 avril 2024, le décanat de la Faculté de Médecine a décidé de s'aligner aux directives universitaires de développement durable et des voyages en avion (<https://durable.unige.ch/>, <https://www.unige.ch/avions/>) et aux enseignements « santé planétaire » à notre Faculté, pour mettre en place une nouvelle procédure concernant les stages à l'étranger lors des études de médecine qui nécessitent un déplacement en avion. Les stages à l'étranger avec un déplacement en train ne sont pas concernés par cette procédure, ni les stages qui se font dans le cadre d'une mention.

Pour toute nouvelle demande de stage à l'étranger qui nécessite un déplacement en avion, nous vous demandons de remplir le [formulaire](#) pour motiver votre demande et de l'envoyer au secrétariat de la 3^e année de Master. Une commission ad hoc examinera les demandes.

Service militaire

Le cours dans le cadre de l'École d'officiers en médecine militaire est reconnu comme équivalent à 2 mois de stages. Veuillez nous remettre une copie de l'ordre de marche.

CALENDRIER DE LA PLANIFICATION DES STAGES

30 avril 2025	Délai pour l'inscription aux stages de la 3 ^e année de Master
Mai - juin 2025	Répartition des stages
Octobre 2025	Envoi des contrats de stages aux étudiant.es

PERSONNES DE CONTACT

La 3^e année de Master est placée sous la responsabilité de la Professeure Barbara Broers. La gestion des stages est assurée par le secrétariat de la 3^e année de Master.

Prof. Barbara Broers
Responsable de la 3^e année de Master
barbara.broers@unige.ch

Ariane Favre
Secrétariat de la 3^e année de Master
ariane.favre@unige.ch /+41 22 379 50 12

CMU - Rue Michel-Servet 1, 1211 Genève 4
www.unige.ch/medecine/stages3MA